



ASHINAGA

IAA guide du candidat

L'Initiative d'Ashinaga pour l'Afrique 2022
Candidature anglophone et francophone

Jeunes leaders pour L'Afrique

DATE LIMITE : 28 JANVIER 2022

Ashinaga est une fondation japonaise basée à Tokyo. Nous procurons un soutien éducatif et émotionnel à des étudiants ayant perdu l'un ou leurs deux parents. Pendant plus de 55 années, notre soutien a aidé plus de 110,000 orphelins à avoir accès aux études supérieures.

L'Initiative d'Ashinaga pour l'Afrique (IAA) est un programme international de leadership visant à développer la prochaine génération de leaders qui pourront contribuer au développement de l'Afrique subsaharienne. Les boursiers de l'IAA sont des étudiants ayant perdu l'un ou les deux parents et sont engagés à retourner chez eux, ou tout du moins dans la région de l'Afrique subsaharienne, pour y amorcer le changement, l'innovation et le développement.

Ce guide vous fournira une explication détaillée du programme de l'IAA et de la procédure de candidature. Une bonne candidature requiert de la préparation, et en confectionnant ce guide, notre souhait est qu'il vous accompagne et que vous y trouverez toutes les informations dont vous auriez besoin au courant de votre candidature, et améliore vos chances d'être accepté dans le programme. Certaines des recommandations sont certes spécifiques à la candidature de l'IAA, mais nous nous sommes efforcés de fournir des conseils qui peuvent s'appliquer de manière générale à d'autres occasions où vous seriez appelé à soumettre une candidature et à être évalué. Nous espérons que vous en ferez le meilleur usage.

Aperçu du Programme - Qu'est ce que c'est l'IAA ?	4
Critères d'éligibilité – Puis-je postuler à l'IAA ?	5
Procédure de candidature – Comment postuler à l'IAA ?	6
Comment se déroule le processus de candidature ?	6
Quels documents fournir pour la candidature ?	7
A quoi dois-je veiller durant ma candidature ?	7
Calendrier – Quand soumettre ma candidature ?	8
Informations cruciales – Bien comprendre l'IAA ?	9
Critères de sélection– Que recherche Ashinaga ?	10
Comment serais-je évalué ?	10
Comment m'assurer que ma candidature soit remarquable ?	11
Comment me préparer à l'entretien si j'y suis invité ?	12
FAQs – Où trouver les réponses à mes questions ?	13
Questions sur la candidature	13
Questions sur l'éligibilité et les documents requis	14
Informations sur le programme	15
Liste récapitulative de la candidature– Tout est-il en ordre ?	16
Nous contacter – Comment contacter l'équipe de sélection ?	17



Aperçu du Programme

Qu'est ce que c'est l'IAA ?

1. Camp d'Études et Camp Préparatoire

Ashinaga sélectionne des étudiants de chaque pays de l'Afrique subsaharienne pour participer à un Camp d'Études en Ouganda ou au Sénégal de juillet à décembre 2022 (dates provisoires, sujet à changement selon l'évolution de la situation sanitaire internationale). En principe, les étudiants venant de pays anglophones se rendent en Ouganda, tandis que les étudiants originaires de pays francophones se rendent au Sénégal. Pendant le Camp d'Études : les étudiants seront assistés dans la préparation académique, les candidatures aux universités (au Japon, au Royaume-Uni, aux États-Unis ou en Europe), la planification professionnelle et le développement de leurs compétences de leadership. Fin décembre, les étudiants sont alors supposés retourner dans leurs différents pays d'origine pour s'occuper entre autres des dernières procédures administratives nécessaires. Les étudiants retourneront ensuite en Ouganda ou au Sénégal en avril, et d'avril à juin 2023 participeront à un deuxième camp, appelé Camp Préparatoire. Durant ce camp-là, les étudiants seront préparés aux différences sociales, culturelles et académiques qu'ils découvriront en allant étudier à l'international. Les étudiants commenceront leurs études supérieures en août ou septembre 2023 selon l'université et le pays d'accueil. Tous les coûts relatifs à cette année préparatoire sont entièrement pris en charge par Ashinaga.

Parcours japonais : les étudiants qui souhaitent étudier dans une université au Japon en japonais suivent un programme similaire, mais leur préparation sera aussi axée sur l'apprentissage intensif de la langue japonaise lors de l'année préparatoire. Une fois au Japon, ils continuent d'étudier le japonais pendant un ou deux ans dans une école de langue, avant de commencer leurs études universitaires.

2. Pendant les années universitaires

Le programme offre aux étudiants un soutien financier complet afin d'étudier à l'international. La bourse couvre les frais du premier diplôme auquel peut prétendre l'étudiant*. Ashinaga a des bureaux pour soutenir les étudiants pendant leurs études au Japon, au Royaume-Uni, aux États-Unis et en France. Les boursiers sont aussi tenus de participer à un stage obligatoire dans leur pays d'origine ou en Afrique subsaharienne ainsi qu'aux activités d'Ashinaga qui favorisent leur développement personnel et professionnel. À noter qu'Ashinaga n'accepte pas les candidatures initiales d'étudiants à la poursuite d'un deuxième diplôme ou d'un diplôme de Master*.

*Les étudiants en France, ayant obtenu leur premier diplôme dans le cadre du programme ont la possibilité de faire une demande de financement de Master et de continuer ainsi leurs études en tant que boursier, sous réserve d'une étude du dossier par le bureau d'Ashinaga France.

3. Après l'obtention du diplôme

En devenant boursier, les boursiers s'engagent à retourner dans leur pays d'origine ou un pays de la région d'Afrique subsaharienne dans les quatre ans suivant l'obtention de leur diplôme afin de contribuer au développement du pays ou de la région, et ce, en y résidant pendant au moins une année. A cet effet, les boursiers sont tenus de rester en contact avec Ashinaga afin d'établir leur activité et lieu de résidence pendant cette période.



Puis-je postuler à l'IAA ?

La candidature est ouverte aux étudiants qui remplissent les conditions suivantes :

- Ont perdu leur père, leur mère, ou les deux.
- Ont terminé leur cycle secondaire et ont obtenu leur baccalauréat (les baccalauréats techniques, technologiques et professionnels ne sont pas acceptés) après le 2 août 2019, en 2020, en 2021 ou l'obtiendront avant le 28 février 2022.
- Ont la citoyenneté et ont complété ou vont compléter leur éducation secondaire dans l'un des pays suivants : Angola, Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée-Conakry, Guinée Équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe.
- Sont nés après le 1er septembre 1999.
- N'ont pas les capacités financières pour étudier à l'université jusqu'à l'obtention d'un premier diplôme.
- Parlent couramment le français, l'anglais ou le portugais.
- Ont été régulièrement classé(e)s parmi les meilleurs de la classe pendant les trois dernières années de lycée. Les étudiants ayant obtenu une note inférieure à 12/20 au baccalauréat ont une chance limitée d'être acceptés.
- Peuvent participer aux deux programmes préparatoires d'Ashinaga, qui se déroulent sur une année, préalables à l'entrée en université.
- Sont engagés à retourner chez eux ou en Afrique subsaharienne, afin de contribuer activement à la société africaine après avoir été diplômés.
- N'ont pas de personne à leur charge qui viendrait interférer avec la poursuite de leurs études.
- Sont en bonne santé et capable d'étudier à l'international.



Procédure de candidature

Comment postuler à l'IAA ?

Comment se déroule le processus de candidature ?

La candidature se fait en deux phases :

- 1. Inscription:** tout candidat doit au préalable confirmer son éligibilité en s'inscrivant. Seuls les étudiants qui s'inscrivent au programme et qui sont jugés éligibles recevront le formulaire de candidature, qui leur permettra de passer à l'étape suivante. Toute décision sur l'éligibilité d'un candidat se fera sur la base des critères susmentionnés ainsi que sur leur record académique. Nous attendons des candidats des résultats académiques qui refléteront un niveau assez élevé pour suivre sans problème notre programme de leadership intensif.
- 2. La candidature :** dans un délai d'un mois à compter de la date d'inscription, les candidats jugés éligibles recevront un email avec un lien pour compléter leur candidature.

Vous pourrez compléter la candidature en utilisant un formulaire en ligne ou en papier, que vous devrez soumettre par email. Cependant, nous vous recommandons fortement de le faire en ligne.

Voici le lien vers le formulaire en ligne :

<https://ashinaga.smapply.net/>

Pour la version imprimée du formulaire, veuillez la télécharger sur notre site web ou contacter l'équipe de sélection.

Pour la candidature en ligne, vous aurez besoin de créer un compte personnel sur notre plateforme de candidature. Assurez-vous de vous inscrire avec une adresse email active, à laquelle vous avez facilement accès, et sur laquelle vous pouvez recevoir nos communications et suivre les instructions durant tout le processus. Faites attention : la simple création d'un compte n'équivaut pas à une inscription complète et soumise. Après la création du compte, vous devrez remplir le formulaire et soumettre les photos et copies scannées des documents requis.

Cette candidature et le processus de sélection sont GRATUITS. Toute personne demandant paiement à n'importe quelle étape du processus le fait contre la volonté d'Ashinaga, et ne doit pas être payée

Quels documents fournir pour la candidature ?

Vous devez fournir les documents suivants à chacune des phases de la candidature :

Inscription

1. Une photo ou la copie scannée d'au moins un des documents suivants : carte d'identité nationale, passeport ou extrait/acte de naissance.
2. Une photo ou copie scannée du dernier bulletin scolaire/relevé de notes de votre dernière année au lycée (dernier trimestre ou semestre, ou le relevé annuel).
3. Une photo ou la copie scannée de l'attestation de réussite au baccalauréat ou quelconque autre justificatif de la complétion des études secondaires (si applicable).

Candidature

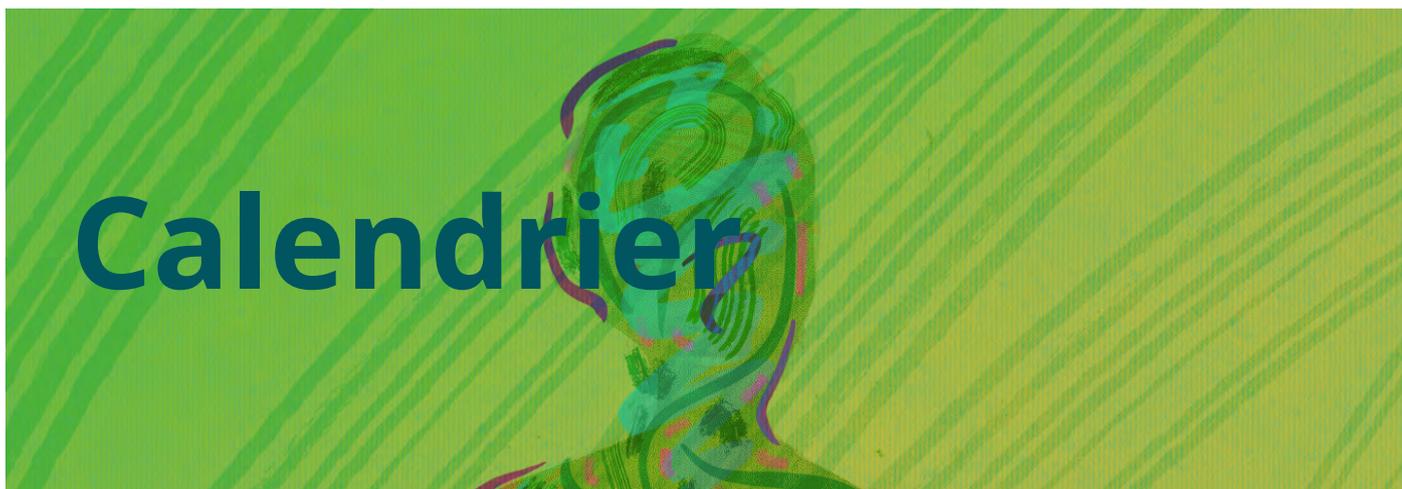
1. Une photo au format Passeport.
2. Une copie de votre passeport ou carte d'identité
3. Une copie de votre extrait/acte de naissance.
4. La copie du certificat de décès ou de disparition du/ des parent(s), ou tout document officiel alternatif, comportant le nom du défunt, prouvant le décès ou le statut d'orphelin.
5. La copie de tous les bulletins scolaires/relevés de notes des 3 dernières années du lycée (relevés du dernier trimestre ou semestre, ou les relevés annuels).
6. La copie de l'attestation de réussite au baccalauréat ou quelconque autre justificatif de la complétion des études secondaires, et le relevé de notes de l'examen (avec le détaillé des notes dans chaque matière).
7. Une lettre de recommandation d'un(e) enseignant(e). Cette lettre doit inclure leur numéro de téléphone et doit contenir des informations sur vos performances et votre personnalité pendant vos études secondaires. Toutes les lettres de recommandation doivent porter une signature ou un cachet officiel.
8. Si applicable, la preuve d'inscription ou les relevés de notes d'études supérieures.
9. Si applicable, copies des certificats d'activités extrascolaires, de formations, d'emplois ou autre engagement (si applicable).

** Les candidats dont les résultats de fin d'études secondaires (baccalauréat) ne seront disponibles qu'en février 2022 doivent soumettre leur résultats dès réception de l'attestation de réussite.*

A quoi dois-je veiller durant ma candidature ?

En soumettant votre candidature, il est très important de vous préparer et de vérifier que votre dossier ne comporte aucune erreur. En particulier, faites attention aux points suivants :

1. Procédez à la collecte de vos documents aussi tôt que possible, afin d'éviter les retards et les non-soumissions de documents. Tout retard ou omission d'un document non justifié pourrait être cause de disqualification. Si, pour une raison indépendante de votre volonté, vous vous retrouvez en situation de retard ou de non-soumission d'un document requis, veuillez contacter au plus tôt l'équipe de sélection afin de clarifier la situation.
2. Prenez le soin de prendre des photos et/ou des copies scannées de vos documents qui sont claires, lumineuses et faciles à lire pour l'équipe.
3. En remplissant vos informations personnelles (nom, date de naissance), assurez-vous de communiquer des informations précises et exactes, comme prescrites sur vos documents officiels.
4. Au-delà des informations personnelles, appliquez-vous à fournir que des réponses correctes, précises, détaillées selon le besoin, aux questions qui vous sont posées dans le formulaire.



Quand soumettre ma candidature ?

Les candidatures sont officiellement ouvertes du 2 août 2021 au 28 janvier 2022. Nous vous conseillons fortement d'entamer le processus de candidature le plus tôt possible, afin d'éviter des désagréments de dernière minute qui pourrait affecter votre candidature.

À la suite de leur inscription, les candidats éligibles seront invités à compléter leur candidature et auront jusqu'au 7 février 2022 pour ce faire. Encore une fois, n'attendez pas la date limite pour procéder. Finaliser votre candidature dès que vous avez tous les documents requis.

Si votre candidature a été fructueuse, vous serez invité à la journée d'évaluation d'Ashinaga en avril 2022. Cette étape de la candidature comporte un entretien individuel ainsi qu'un examen écrit qui nous permettent de mieux comprendre vos compétences académiques et vos ambitions professionnelles dans le cadre du développement de l'Afrique. Vous devrez vous présenter à cette journée muni de tous les originaux des documents qui vous ont été requis. La non-présentation de ces documents pourrait être cause de disqualification.

Pour cette année, les dates clés de la candidature sont les suivantes :

2 août 2021 – Ouverture des candidatures

28 janvier 2022 – Date limite des inscriptions

7 février 2022 – Date limite de complétion des candidatures

Mars 2022 – Les candidats présélectionnés en seront notifiés

Avril 2022 – Organisation de la journée d'évaluation d'Ashinaga (entretien et examen écrit)

Mai 2022 – Annonce des résultats finals de la sélection.

Juin 2022 – Les candidats sélectionnés se préparent pour le Camps d'Etudes en Ouganda ou au Sénégal.

Juillet 2022 – Démarrage du Camp d'Etudes



Informations cruciales

Bien comprendre l'IAA ?

1. Devenir un boursier

Les candidats ne deviennent officiellement des boursiers de qu'une fois qu'ils auront obtenu leur inscription en cycle supérieur dans une université à l'étranger et un visa pour se rendre dans leur pays d'accueil. Notez que la participation aux Camps d'Études et préparatoire ne garantit pas une admission universitaire ou l'obtention d'un visa ; l'obtention de ces éléments est sous l'entière responsabilité des candidats et sera le résultat de leurs efforts. Ashinaga s'efforcera cependant de leur fournir le maximum de support dans la préparation et les démarches.

2. Le choix de la filière d'études / pays d'études/ université

Ashinaga prend en considération les objectifs et les préférences des étudiants, mais se réserve le droit de prendre la décision finale en ce qui concerne la sélection de la filière, de l'université et du pays d'études. Les étudiants sont cependant en mesure d'exprimer leur choix de filière lors de l'entretien de sélection avant qu'une décision finale ne soit prise au cours du Camp d'Études, en concertation avec Ashinaga. Les boursiers seront en principe encouragés à s'inscrire dans les universités avec lesquelles Ashinaga entretient déjà des relations et ne peuvent donc pas choisir eux-mêmes une université.

Veillez noter qu'Ashinaga ne soutient pas les étudiants souhaitant faire des études en médecine, dentaire, vétérinaire ou en pharmacie, mais peut financer des diplômés en biomédecine. De plus, les candidats qui souhaitent étudier l'ingénierie doivent avoir obtenu des notes particulièrement élevées au lycée pour que ce choix soit accepté.



Que recherche Ashinaga ?

Comment serais-je évalué ?

Tout au long du processus de candidature, les candidats sont évalués principalement sur la base des trois critères suivants :

1. **Connaissance et aptitude**
2. **Ambitions futures et potentiel en leadership**
3. **Défis relevés**

Ci-dessous, vous trouverez une explication plus détaillée de chaque critère :

1. Connaissance et Aptitude

- Votre niveau académique sera évalué sur la base de vos relevés de notes du cycle secondaire et de votre examen de fin d'études secondaires. Ce n'est pas juste une question d'avoir passé votre baccalauréat pour être qualifié à notre programme. Nous attendons des candidats d'excellents résultats scolaires pour les juger éligibles à la phase de candidature et les inviter à la remplir en entier.
- Durant la phase de candidature ainsi que lors de votre entretien, nous testerons vos connaissances sur la filière d'études que vous souhaitez poursuivre et d'autres atouts tels que votre esprit critique et votre créativité. Ce critère d'évaluation est important puisque nous attendons des candidats qu'ils soient curieux et avides de connaissance. Vous devez avoir une compréhension minimale du sujet que vous souhaitez étudier et surtout que vous soyez passionné par les problèmes que vous souhaitez résoudre. Nous croyons fermement que ces éléments sont importants pour votre succès à l'université et au-delà.

2. Ambitions futures et Potentiel de Leader

- Nous faisons aussi une priorité du lien entre la filière d'études que vous choisissez et vos ambitions. Il doit exister un lien cohérent et réaliste entre les deux ; vous serez appelé à nous fournir une explication la plus détaillée possible de comment votre éducation universitaire contribuerait à améliorer la situation dans votre pays ou communauté d'origine, et éventuellement en Afrique subsaharienne.
- En plus de vos plans futurs, nous nous intéressons aussi à vos expériences en leadership, des situations que vous avez déjà vécues qui témoignent de votre potentiel en tant que leader. Ashinaga a une très vaste définition du leadership, allant au-delà des positions communes de président, CEO, etc. Nous voyons le leadership comme tout engagement à développer et utiliser un ensemble de compétences académiques, personnelles et professionnelles, tout en faisant preuve d'un comportement conforme à l'éthos d'Ashinaga : un esprit chaleureux, une ouverture d'esprit, une proactivité et un regard sur l'international. Votre potentiel de leader peut s'être manifesté d'une multitude de manières ; nous vous invitons donc à jeter un regard approfondi sur vos expériences, vos différents responsabilités et rôles au sein de votre famille ou à l'école, et autres activités extrascolaires auxquelles vous auriez participé.

3. Défis relevés

Nous cherchons à comprendre votre situation personnelle et vos circonstances socio-économiques. Nous nous soucions des défis auxquels vous avez eu ou faites face, et nous voulons comprendre comment vous vous y prenez.

- Non seulement est-il important pour nous de comprendre le niveau de support, financier ou autre, dont vous bénéficiez auprès de votre famille, mais aussi d'avoir une idée sur le support que vous apportez à votre famille et votre communauté.
- Quel intérêt trouvons-nous à nous pencher sur ces détails ? A travers notre programme, nous cherchons à promouvoir des jeunes talentueux et ambitieux, désireux d'être des catalyseurs de transformation, et capables d'identifier des problématiques, de réfléchir à des solutions et capables d'acquérir les compétences nécessaires pour y arriver. Poursuivre ses études universitaires dans un pays étranger requiert beaucoup d'endurance et une très forte motivation. Pour ces raisons, nous cherchons des candidats qui ont fait face à des défis et les ont relevés avec brio, faisant preuve de résilience, et que nous croyons capable de relever le défi des études à l'extérieur, bien entendu avec notre support.

Comment m'assurer que ma candidature soit remarquable ?

Vos résultats scolaires sont certes importants, mais la candidature considère bien plus que vos résultats à l'école et aux examens.

En effet, la candidature vous invite à soumettre trois réponses relativement brèves et deux autres plus longues. Ces questions portent sur :

- Vos passe-temps, vos centres d'intérêt et autres activités.
- Vos expériences en leadership.
- Votre filière d'études désirée.
- Les défis que vous avez relevés après la mort de vos parents et la manière dont vous y avez fait face.
- Vos ambitions et vos plans futurs pour contribuer au développement de votre communauté.

Toutes les informations que vous fournissez au courant de votre candidature comptent aux yeux de l'équipe de sélection d'Ashinaga, mais encore plus vos réponses à ces questions.

Si vous n'arrivez pas à répondre à ces questions d'une manière honnête, et réfléchi, il est peu probable que vous soyez invités à l'entretien. Les deux longs essais peuvent vous prendre du temps et il n'y a rien de plus normal. Bien répondre à ces questions peut se révéler un exercice difficile, mais très gratifiant, puisque les thèmes choisis devraient vous aider à faire une introspection sur votre passé, votre présent et votre futur. Notre conseil est donc de vous commencer ces rédactions au plus tôt possible, et de vous assurer de bien comprendre toutes les composantes des questions qu'on vous pose, et d'y répondre.

- La première rédaction porte sur votre enfance et la façon dont vous avez vécu la mort de vos parents. Quels défis avez-vous rencontrés et comment en êtes-vous venu à bout ? Nous voulons que vous nous décriviez en détail les mesures que vous avez prises pour maintenir votre scolarité. En des mots simples, racontez-nous votre histoire ; nous nous intéressons à la personne derrière vos résultats académiques.
- La deuxième rédaction porte sur les objectifs que vous souhaitez atteindre après avoir participé au programme et achevé vos études supérieures. Pensez à un problème auquel fait face votre communauté et à comment vous pourriez aidez à le résoudre. Dans votre rédaction, vous devez souligner comment les compétences et connaissances acquises durant vos études vous permettront de résoudre ce problème après votre retour en Afrique subsaharienne. Plus vos idées seront logiques et cohérentes, mieux vous arriverez à nous convaincre.

Après rédaction de vos essais, et avant soumission, il est toujours important de recueillir l'avis de tierces personnes. Parlez des sujets des essais avec votre entourage, vos professeurs, mentors, ou faites-leur lire vos écrits pour savoir comment vous pouvez les améliorer. Attention à ne pas laisser quelqu'un d'autre les écrire à votre place. C'est bénéfique de consulter l'avis des autres, mais vous devez être l'auteur de ces essais et ne pas copier le travail d'autrui. Si vous faites de la recherche et devez inclure des références dans vos essais, soyez sûr de les citer. Ne surtout pas copier/coller à partir d'un site web.

Comment me préparer à l'entretien si j'y suis invité ?

Si vous êtes invités à l'entretien, vous recevrez un email avec des explications détaillées sur son déroulement et comment vous y préparez. En moyenne, nous invitons 5 candidats par pays à passer les entretiens, mais si vous avez le temps, il est fortement recommandé que vous commenciez à vous y préparer aussi tôt que possible. Si vous êtes invités à l'entretien, bonne nouvelle pour vous, et vous serez déjà préparé. Si malheureusement, vous n'êtes pas convié à passer l'entretien, vous aurez toujours de la pratique en entretien et cela vous servira assurément dans le futur.

La meilleure astuce pour être bien préparé à votre entretien est de vous entraîner, encore et encore, autant que possible.

Relisez vos réponses sur le formulaire de candidature, et préparez-vous à les aborder en profondeur. Notre but est de mieux comprendre comment vous avez vécu les différentes difficultés que vous avez eu à rencontrer, et votre passion pour l'Afrique subsaharienne et le changement que vous souhaitez y apporter. Vous pouvez vous entraîner devant un miroir, en filmant des vidéos, ou avec votre entourage, que ce soit votre famille, camarades de classe, ou professeurs.

Durant l'entretien, les qualités que nous observons chez les candidats sont :

1. Leur positivité et enthousiasme : quels sont vos espoirs pour l'Afrique ? Comment envisagez-vous votre futur et celui de l'Afrique ? Quels sont vos rêves, en quoi les accomplir changeront-ils la vie des autres dans votre pays ? Faites-nous rêver avec vous.
2. Confiance en soi : Ayez confiance en vous-même et essayez de dégager de l'assurance, sans tirer vers l'arrogance.
3. Expression corporelle : facteur très important, surtout dans ces circonstances où les entretiens se font en ligne. Votre langage corporel peut vous aider à mieux faire passer votre message. (Vous trouverez des vidéos sur le langage corporel en entretien sur YouTube donc n'hésitez pas à faire de recherches).
4. Clarté et précision : ayez des réponses claires et concises, tout en prenant le temps nécessaire. Vous pouvez vous accorder une petite pause, et prendre le temps de bien réfléchir, avant de répondre à une question à laquelle vous n'étiez pas préparé. Vous pouvez aussi demander à votre interlocuteur de vous éclairer sur une question. L'important est de répondre correctement aux questions.

L'entretien est une merveilleuse opportunité de laisser votre personnalité briller et de nous prouver que vous êtes une bonne option pour le programme. Vous devez bien entendu respecter les règles de bases (être ponctuel, vous habiller en conséquence, parler d'un ton posé et calme), mais ne craignez pas de laisser votre personnalité se révéler).



Où trouver les réponses à mes questions ?

Questions sur la candidature

- Quelles sont les dates importantes à retenir ?**
Les candidatures sont ouvertes à partir du 2 août 2021 et la date limite pour les inscriptions est le 28 janvier 2022. Vous devez obligatoirement vous inscrire et passer par la présélection sur l'éligibilité avant de pouvoir soumettre une candidature complète.
- A quoi sert le formulaire d'inscription ?**
Le formulaire d'inscription nous permet d'enregistrer les candidats dans notre système, et nous utiliserons les informations fournies pour déterminer si 1) le candidat remplit toutes les conditions d'éligibilité et 2) s'il a des résultats académiques satisfaisants pour être considéré pour le programme. Seuls les candidats qui sont admissibles lorsqu'ils sont évalués selon ces critères seront invités à remplir le formulaire de candidature.
- En quoi consiste l'inscription ?**
Lors de votre inscription, il vous est demandé de fournir des informations élémentaires telles que votre nom, nationalité, date de naissance, email, le statut de vos parents, vos résultats académiques, votre choix de filière, etc. Vous devrez aussi soumettre un document identifiant, les résultats de vos examens, et vos plus récents relevés de notes.
- Que se passera-t-il après mon inscription**
Dans un délai d'un mois à compter de la date de soumission de votre inscription, vous serez notifié des résultats de la présélection (si vous remplissez les critères d'éligibilité et si vous avez des résultats scolaires assez satisfaisants pour être invités à l'étape suivante). Si vous êtes éligible, vous recevrez en même temps un lien pour remplir la candidature complète.
- En quoi consiste la candidature ?**
Seuls les candidats éligibles après inscription seront invités à compléter leur formulaire de candidature. La candidature en entier consiste à fournir encore plus d'informations personnelles, sur votre famille, sur les études secondaires et universitaires. Vous devrez aussi nous informer sur vos expériences de leadership et autres activités extrascolaires. Les questions seront un mélange de questions à choix multiples, de brèves et longues réponses, y compris deux rédactions. Vous devrez soumettre une carte d'identité nationale ou un passeport, une photo d'identité, un extrait de naissance, un certificat de décès, vos relevés de notes, les résultats d'examen (s'ils sont disponibles), relevés de notes universitaires et autres documents si applicable.
- Suis-je obligé de postuler en ligne ? Que faire si j'ai des soucis à remplir ma candidature en ligne ?**
Nous vous conseillons fortement de postuler en ligne. Cependant, si pour une raison indépendante de votre volonté, vous n'y arrivez pas, veuillez contacter l'équipe de sélection sur l'adresse suivante : admissions.fr@ashinaga.org.

- **Aurai-je la possibilité de postuler après la date limite ?**
Aucune candidature ne sera acceptée après la date limite. Nous vous conseillons de vous inscrire et de compléter votre candidature avec tous les documents nécessaires aussi tôt que possible.
- **Comment saurais-je si je suis invité(e) à la journée d'évaluation (entretien et examen) ?**
Si vous êtes invité à la journée d'évaluation, vous recevrez un email avec tous les détails nécessaires en mars 2022.
- **Qu'est-ce qui est évalué durant la candidature ?**
Les candidats sont évalués sur la base de leur connaissance académique, de leur aptitude, de leur attitude face aux défis relevés, de leur expérience en leadership et enfin de leurs ambitions futures. Vous serez évalué sur la base d'un examen et d'un entretien.
- **Quels sont les frais de candidature ?**
Tout le processus de candidature est entièrement gratuit.
- **Si j'ai déjà postulé l'année dernière, est-ce que je peux postuler à nouveau ?**
Oui, à condition de remplir tous les critères d'éligibilité de cette année.
- **J'ai d'autres questions, comment contacter Ashinaga ?**
Si vous avez d'autres questions, veuillez nous contacter par email.
- **Je n'ai pas la possibilité de recevoir une lettre de recommandation de mon professeur ? Que dois-je faire ?**
Si vous n'êtes pas en mesure d'obtenir une lettre de recommandation de votre professeur, vous pouvez soumettre une lettre de recommandation écrite par un conseiller scolaire ou un superviseur dans le cadre scolaire.
- **Puis-je soumettre ma candidature même si je n'ai pas encore fini mes études secondaires ?**
- Nous n'acceptons que les étudiants ayant achevé leurs études secondaires et ont reçu leurs résultats finals avant le 28 février 2022. Cela signifie qu'en effet, vous pouvez postuler sans avoir encore fini vos études secondaires, mais à condition que vous auriez fini et reçu vos résultats avant le 28 février 2022.
- **Je suis présentement enrôlé(e) dans un établissement scolaire dans un pays africain différent de mon pays d'origine ? Suis-je éligible ?**
Oui, vous êtes éligible si vous êtes un citoyen et avez complété des études secondaires dans l'un des pays suivants : Angola, Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée-Conakry, Guinée Équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe.
- **Mes études secondaires accuseront du retard dû à la crise sanitaire du COVID-19. Que dois-je faire ?**
Nous n'acceptons que les étudiants ayant déjà reçu leurs résultats ou qui les recevront avant le 28 février 2022. Si vos résultats ne sont pas disponibles avant cette date, nous ne serons malheureusement pas en mesure de vous considérer comme éligible au programme de cette année et nous vous conseillons d'attendre la prochaine saison.

Questions sur l'éligibilité et les documents requis

- **Est-ce que des exceptions peuvent être envisagées en ce qui concerne les critères d'éligibilité ?**
Non, vous devez répondre à tous les critères d'éligibilité pour postuler.
- **Ma date de naissance me place au-dessus de l'âge limite de justesse. Puis-je toujours être candidat ?**
Ne sont éligibles au programme de cette année que les candidats nés après le 1er septembre 1999.
- **Je n'ai pas de passeport ou de carte nationale d'identité, que faire ?**
Si vous n'êtes pas en possession d'un passeport ou d'une carte d'identité nationale, vous pourrez soumettre un autre document officiel, tel qu'une carte d'identité scolaire, à condition qu'il comporte vos noms, âge, et photo.

Informations sur le programme

- Combien d'étudiants sélectionnez-vous par pays ?**
Ashinaga est très attentif à la sélection et au développement de ses étudiants. Nous mettons en avant la qualité plutôt que la quantité et nous investissons de nombreuses ressources (humaines, financières, etc.) dans chaque personne sélectionnée. De ce fait, pour assurer la pérennité du programme, normalement nous ne pouvons sélectionner qu'un seul étudiant par pays et par an. Ceci n'est pas une garantie que chaque année un étudiant sera impérativement sélectionné dans chaque pays.
- Pourquoi l'âge limite est-il de 23 ans ?**
Tout d'abord, Ashinaga souhaite donner la priorité aux jeunes pour ce programme de leadership. Ensuite, il s'avère beaucoup plus compliqué d'obtenir un visa étudiant pour étudier à l'international au-delà de 23.
- Pourquoi est-ce que le programme est uniquement destiné aux orphelins ?**
Ashinaga est avant tout une organisation qui soutient l'éducation des jeunes orphelins du fait de l'histoire du fondateur qui a perdu sa mère dans un accident de voiture. Par cette histoire, Ashinaga n'a toujours eu pour cible que les orphelins.
- Quels sont les coûts couverts par Ashinaga ?**
Ashinaga offre aux étudiants un soutien financier complet afin d'étudier à l'international. La bourse couvre les frais du premier diplôme auquel peut prétendre l'étudiant. Ashinaga a des bureaux pour soutenir les étudiants pendant leurs études au Japon, au Royaume-Uni, aux États-Unis, en France et au Brésil. Les boursiers sont aussi tenus de participer à un stage obligatoire dans leur pays d'origine ou en Afrique subsaharienne ainsi qu'aux activités d'Ashinaga qui favorisent leur développement personnel et professionnel. À noter qu'Ashinaga n'accepte pas les candidatures initiales d'étudiants à la poursuite d'un deuxième diplôme ou d'un diplôme de Master.
- Pourquoi financez-vous seulement un diplôme de premier cycle ?**
Étant donné qu'il y a beaucoup d'autres organisations, universités et fondations proposant des bourses au niveau master, nous avons décidé de soutenir en priorité les étudiants postulant pour des études de premier cycle. Les étudiants en France, ayant obtenu leur premier diplôme dans le cadre du programme, ont la possibilité de faire une demande de financement de Master et de continuer ainsi leurs études en tant que boursier, sous réserve d'une étude du dossier par le bureau d'Ashinaga France.
- Comment se fera le choix de mon université/pays d'études ?**
Cette décision sera prise lors du Camp d'Etudes pour les étudiants admis au programme. Elle se fera en concertation avec l'étudiant sur la base d'une variété de critères tels que le niveau académique, le niveau de langue demandé, les prérequis liés au visa et les possibilités existantes dans le domaine d'études souhaité par l'étudiant.
- Que faire si j'ai déjà obtenu une offre d'admission dans une université ? Puis-je quand même postuler à l'IAA ?**
Vous pouvez en effet postuler et être éventuellement admis au programme, mais vous devez être conscient que vous aurez quand même à participer aux deux camps. Il est aussi très peu probable que vous puissiez vous rendre à l'université où vous avez été admis. A la place, il est plus probable que vous deviez chercher une préinscription dans une université avec le support d'Ashinaga.
- Pourrais-je avoir une bourse partielle d'Ashinaga ?**
Nous n'offrons pas de support à des étudiants ayant déjà commencé leurs études ou qui reçoivent déjà une assistance financière d'une autre organisation. Nous n'offrons notre support qu'aux candidats qui ont été entièrement admis à notre programme de leadership.
- Quels sont les diplômes qui ne sont pas soutenus par le programme ?**
Ashinaga ne soutient pas les étudiants souhaitant faire des études en médecine, dentaire, vétérinaire ou en pharmacie, mais peut financer des diplômes en biomédecine.
- Dans quelle langue pourrais-je poursuivre mes études ?**
Nous avons des étudiants poursuivant leurs études en anglais, en français, en portugais et en japonais. La langue dans laquelle chaque étudiant étudie varie en fonction de son pays d'accueil, de la filière d'études et de l'université. En principe, les candidats orientés vers le Japon poursuivront leurs études en Anglais, à l'exception de ceux admis au parcours japonais. Ces derniers poursuivront d'abord un apprentissage de la langue japonaise sur une année ou deux avant d'intégrer une université pour étudier la filière de leur choix en japonais.
- Je suis originaire d'un pays francophone, mais je souhaiterais étudier en anglais. Est-ce que je peux postuler ?**
Oui, des étudiants originaires de pays francophones peuvent étudier en anglais à condition d'avoir un niveau d'anglais suffisant pour étudier dans un environnement anglophone.

Liste récapitulative de la candidature– Tout est-il en ordre ?

Nous vous avons préparé une liste récapitulative de la candidature, qui devrait vous aider à vérifier que vous avez procédé à toutes les démarches, et fourni tous les documents nécessaires à votre candidature.

Inscription

J'ai vérifié et confirmé que je remplissais les critères d'éligibilité et que je suis donc éligible

(Pour la candidature en ligne), j'ai créé et confirmé un compte avec la plateforme de candidature

J'ai obtenu et ai en ma possession tous les documents requis pour la candidature (voir liste ci-dessous)

J'ai répondu à toutes les questions posées sur le formulaire d'inscription

J'ai soumis une photo ou une copie scannée claire et nette des documents suivants comme requis :

- Une photo ou copie scannée d'au moins un des documents suivants : passeport, carte nationale d'identité ou extrait de naissance.

- Une photo ou copie scannée de votre bulletin de notes du secondaire le plus récent.

- Une photo ou copie scannée de votre relevé d'examen de fins d'études secondaires (si applicable).*

J'ai vérifié et me suis assuré que toutes les informations soumises sont correctes.

J'ai complété ma candidature avant la date limite de clôture, le 28 janvier 2022 à 00H.

Candidature

J'ai reçu une notification d'Ashinaga m'invitant à remplir le formulaire de candidature au complet

J'ai obtenu et ai en ma possession tous les documents requis pour la candidature (voir liste ci-dessous)

J'ai lu la FAQ et les conseils concernant la soumission d'une bonne candidature fournis dans ce guide

J'ai répondu à toutes les questions du formulaire de candidature

J'ai soumis une photo ou une copie scannée claire et nette des documents suivants comme requis

- Une photo au format Passeport.

- La copie de votre passeport ou carte nationale d'identité.

La copie de votre extrait de naissance.

- La copie du certificat de décès ou de disparition du/des parent(s), ou tout document officiel alternatif, comportant le nom du défunt, prouvant le décès ou le statut d'orphelin.

- La copie de tous les bulletins scolaires/relevés de notes des 2 dernières années du lycée.

- La copie de l'attestation de réussite au baccalauréat ou quelconque autre justificatif de la complétion des études secondaires, et le relevé de notes de l'examen (avec le détaillé des notes dans chaque matière).

- Une lettre de recommandation d'un(e) enseignant(e). Cette lettre doit inclure leur numéro de téléphone et doit contenir des informations sur vos performances et votre personnalité pendant vos études secondaires. Toutes les lettres de recommandation doivent porter une signature ou un cachet officiel.

- Si applicable, la preuve d'inscription ou les relevés de notes d'études supérieures.

- Si applicable, copies des certificats d'activités extrascolaires, de formations, d'emplois ou autre engagement (si applicable).

J'ai vérifié et relu mes rédactions, m'assurant qu'elles sont sans faute

J'ai vérifié et me suis assuré que toutes les informations soumises sont correctes

J'ai complété ma candidature avant la date limite de clôture, le 7 février 2022 à 00H

*Pour les candidats dont les résultats seront disponibles en février 2022, nous vous demandons de les soumettre dès réception.



Comment contacter l'équipe de sélection ?

Avant de contacter l'équipe de sélection, veuillez vous assurer d'avoir bien parcouru notre site web et d'avoir lu ce Guide du Candidat en entier, et surtout la Foire aux Questions. L'équipe de sélection peut mettre quelques jours à vous répondre, et il se trouve très souvent que les réponses que vous cherchez sont déjà disponibles sur ces deux ressources là.

Website - <https://ashinaga.org/en/>

WhatsApp - <https://wa.me/221786256645>

Facebook - <https://www.facebook.com/ASHINAGAofficial>

Email - admissions.fr@ashinaga.org



ASHINAGA